



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 31 mars 2021

À l'attention de tous les parents

Objet : Nouvelles consignes pour l'isolement des membres de la famille

Bonjour chers parents,

La présence des variants se fait bel et bien sentir dans notre région avec une augmentation soutenue du nombre de cas de Covid-19 dans les derniers jours.

Cette nouvelle réalité nous amène à rehausser à nouveau les interventions de santé publique afin de limiter la transmission du virus dans les différents milieux.

Isolement de la famille si votre enfant a été en contact avec un cas

Dès maintenant, si votre enfant a été en contact avec un cas qu'il soit variant ou non, il devra se faire tester et tous les membres de votre famille (tous ceux qui vivent sous le même toit) devront s'isoler en attendant le résultat de test de votre enfant. Si le résultat de son test est négatif, le reste de votre famille pourra reprendre ses activités. Cependant, votre enfant devra rester isolé selon les consignes reçues par la santé publique.

Nous sommes conscients que ces changements peuvent avoir des impacts importants sur vous et vos familles. La vaccination nous permet enfin d'entrevoir des jours meilleurs, mais en raison des variants, nous devons poursuivre ces efforts collectifs encore quelque temps avec l'espoir de reprendre nos activités dans un avenir rapproché.

En terminant, je souhaite vous remercier pour votre précieuse collaboration dans cette lutte à la pandémie.

Mes plus sincères salutations,

La directrice de santé publique de la Montérégie,

Julie Loslier, M.D., M. Sc., FRCPC